





# Prévenir les risques professionnels liés à la manutention manuelle (TMS<sup>(\*)</sup> et Accidents du Travail)

Action de Formation/Action  
dans le secteur des services à la personne  
sur le bassin d'emploi de Rennes



**Animation :**  
**Cram de Bretagne et Aract de Bretagne**

<sup>(\*)</sup> Troubles musculo-squelettiques.





Dans le cadre du Plan Services aux personnes du bassin d'emploi de Rennes, nous vous convions à participer à une formation/action sur les risques professionnels.

Animées par l'Agence régionale de l'amélioration des conditions de travail (Aract) et la Caisse régionale d'assurance maladie de Bretagne (Cramb) – dont la compétence est reconnue de tous – ces journées de formation porteront sur les risques liés aux manutentions (troubles musculo-squelettiques et accidents du travail).

Le contenu de cette formation expérimentale a été élaborée avec des représentants locaux de l'ensemble de la profession. Elle s'adresse aux dirigeants et encadrants des structures des secteurs associatifs, privés ou publics, aux élus du personnel et aux particuliers employeurs.

Cette nouvelle initiative représente une chance d'avancer pour une meilleure qualité de service et pour de meilleures conditions de travail.



## Pourquoi prévenir les risques professionnels ?

L'activité initiale d'aide à domicile a fortement évolué et s'est diversifiée pour devenir le secteur des services à la personne. Malgré un potentiel notable de croissance, il existe encore un certain nombre de freins à la progression des Services à la Personne dont les conditions de réalisation du travail, les Accidents du Travail (AT) et le turn-over :

- Un turn-over de 35 %.
- Un indice de fréquence des AT supérieur à l'indice français tous secteurs confondus.
- Une fréquence de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) trois fois supérieure à celle des autres secteurs.

Les TMS sont des pathologies à multiples facteurs, souvent à effets différés. Bien que nous puissions avancer l'hypothèse qu'il n'y a pas de TMS sans contraintes biomécaniques (force, amplitude, répétitivité), les seules contraintes biomécaniques n'expliquent pas toujours leur apparition. Il existe un très grand nombre de facteurs de risques parmi

lesquels nous pouvons citer ceux qui sont liés à **l'organisation du travail**, aux risques psycho-sociologiques (stress, manque de reconnaissance, statut, perspectives de mobilité...).

Des causes multiples qui sont autant de leviers pour agir au travers **d'une approche globale**, pluridisciplinaire et participative.

Mettre en place une démarche concertée de prévention des risques professionnels, au-delà de la réponse aux obligations réglementaires, permet d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés, à développer un emploi de qualité. Cela favorise également le dialogue social et, en conséquence, contribue à la performance des Organismes Agréés des Services à la Personne (baisse de l'absentéisme, des AT, du turn-over, et amélioration de la qualité de service). C'est **un projet d'entreprise** porté par un groupe constitué d'acteurs de l'établissement et qui a pour objectif de transformer les situations de travail.





## → Publics concernés

- Dirigeants et encadrants des structures des services à la personne.
- Particuliers employeurs des services à la personne.
- Membres élus des Instances Représentatives du Personnel.

## → Une action sur 3 jours

- **23 septembre 2009 de 9h – 17h**
- **24 novembre 2009 9h – 12h**
- **12 janvier 2010 de 9h – 12h**

À l'issue de cette première information de 3 jours, les structures volontaires seront invitées à s'inscrire en 2010 dans une action collective de prévention accompagnée par l'Aract et la Cram de Bretagne.

## → Inscriptions :

**Contactez Nathalie Le Roux**

Tél. : 02 99 01 86 57

ou par mél à : [n.leroux@audiar.org](mailto:n.leroux@audiar.org)

Pour plus d'informations sur le contenu et le déroulement de la formation, contactez les référents de l'action :

Cécile Goudeau : [c.goudeau@anact.fr](mailto:c.goudeau@anact.fr)

Hervé Lainé : [herve.laine@cram-bretagne.fr](mailto:herve.laine@cram-bretagne.fr)

## → Objectifs généraux de l'action

- Poser les enjeux socio-économiques de la prévention des risques professionnels et notamment la prévention des risques liés à la manutention dans le secteur des services à la personne.
- Découvrir les différentes approches possibles en prévention.
- Pointer les conditions préalables et nécessaires à la mise en œuvre d'un projet de prévention.
- Se positionner afin de poursuivre vers une action collective de prévention.

## → Contenu des journées

### Les enjeux de la prévention

- Organisation de la prévention en France.
- Les tableaux de maladies professionnelles.
- Statistiques AT/MP en Bretagne.
- Contexte réglementaire.
- L'obligation d'évaluation des risques.
- La problématique TMS.
- Le secteur des services à la personne.

### Comment agir ?

- Les différentes approches de prévention.
- Les ressources externes disponibles.

### Présentation de la démarche d'action collective

